



MON ENFANT EST MALADE

2 Que faire si mon enfant a soudain des **SYMPTÔMES** d'un ou plusieurs des **4 GROUPES** ?

Mon enfant est en maternelle.

Mon enfant est en primaire ou secondaire.

 Vous devez contacter le médecin traitant qui évaluera s'il est nécessaire de réaliser un test. 

Pas de test **sauf si** votre enfant doit être hospitalisé ou s'il vit avec une personne qui risque de développer des complications du COVID-19.

Le médecin pense que votre enfant a peut-être contracté le COVID-19. Un test est effectué.

Le médecin pose un autre diagnostic. Pas de test. Votre enfant peut retourner à l'école dès que son état de santé s'est amélioré et que le médecin l'autorise.



RÉSULTAT NÉGATIF

RÉSULTAT POSITIF

Votre enfant peut retourner à l'école dès que son état de santé s'est amélioré et que le médecin l'autorise.
Un certificat médical pour justifier l'absence est nécessaire à partir de 5 ans.

Votre enfant doit rester à la maison.
Il pourra retourner à l'école 7 jours après le début des symptômes s'il n'a pas de fièvre et aucun autre symptôme pendant les 3 derniers jours avant son retour.
Un certificat médical pour justifier l'absence est nécessaire.